

Catherine LECUYER
Conseillère de Paris
Élue du 8ème arrondissement
Conseillère Métropolitaine

Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
Place de l'Hôtel de Ville, 75004 Paris

Monsieur Didier LALLEMENT
Préfet de Police de Paris
1 rue de Lutèce, 75004 Paris

Paris, le 21 octobre 2019

Objet : renforcer la lutte contre les rackets commis par des mineurs en bande organisée lors des sorties des élèves aux abords des établissements Chaptal et Fénelon

Madame la Maire, Monsieur le Préfet de police,

Nous sommes alertés par des parents d'élèves des établissements Chaptal et Fénelon, situés respectivement au 45 boulevard des Batignolles et 47 rue de Naples dans le 8ème arrondissement, sur les rackets récurrents commis par des mineurs en bande organisée lors des sorties des élèves aux abords des lycées.

Ces parents décrivent le *modus operandi* suivant : les mineurs auteurs de ces rackets en bande organisée mettent d'abord en confiance par l'engagement d'une conversation avec les élèves, ils agressent ensuite physiquement l'une des "proies" devant d'autres élèves témoins, le rackettent (principalement des biens matériels : téléphone, écouteurs sans fil, etc.), puis tentent enfin dans les jours qui suivent de racketter certains élèves témoins de la première agression par la menace, y compris sur les réseaux sociaux, de violences identiques à leur rencontre. Les faits se déroulent aux abords immédiats des établissements ou dans les rues adjacentes. Les mineurs auteurs de ces rackets pourraient être d'anciens collégiens de l'établissement Condorcet (situé 8 rue du Havre dans le 9ème arrondissement) désormais déscolarisés.

Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous indiquer les mesures de prévention, d'action et de répression (mobilisation des associations d'aide aux mineurs en difficulté, augmentation du nombre et de la fréquence des patrouilles aux abords de l'établissement, installation de caméras de vidéoprotection, etc.) qui pourront être prises, et suivant quel calendrier, pour renforcer dans les meilleurs délais la lutte contre les extorsions commises par des mineurs en bande organisée lors des sorties des élèves aux abords des établissements Chaptal et Fénelon ?

En vous remerciant par avance de l'attention toute particulière que vous voudrez bien réserver à cette alerte des parents d'élèves du lycée Chaptal, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Maire, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Bien à vous,

Catherine Lécuyer

Conseillère de Paris du 8ème arrondissement

Catherine LECUYER
Conseillère de Paris
Élue du 8ème arrondissement
Conseillère Métropolitaine

Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
Place de l'Hôtel de Ville, 75004 Paris

Monsieur Didier LALLEMENT
Préfet de Police de Paris
1 rue de Lutèce, 75004 Paris

Paris, le 21 octobre 2019

Objet : renforcer la lutte contre les rackets commis par des mineurs en bande organisée lors des sorties des élèves aux abords des établissements Chaptal et Fénelon

Madame la Maire, Monsieur le Préfet de police,

Nous sommes alertés par des parents d'élèves des établissements Chaptal et Fénelon, situés respectivement au 45 boulevard des Batignolles et 47 rue de Naples dans le 8ème arrondissement, sur les rackets récurrents commis par des mineurs en bande organisée lors des sorties des élèves aux abords des lycées.

Ces parents décrivent le *modus operandi* suivant : les mineurs auteurs de ces rackets en bande organisée mettent d'abord en confiance par l'engagement d'une conversation avec les élèves, ils agressent ensuite physiquement l'une des "proies" devant d'autres élèves témoins, le rackettent (principalement des biens matériels : téléphone, écouteurs sans fil, etc.), puis tentent enfin dans les jours qui suivent de racketter certains élèves témoins de la première agression par la menace, y compris sur les réseaux sociaux, de violences identiques à leur encontre. Les faits se déroulent aux abords immédiats des établissements ou dans les rues adjacentes. Les mineurs auteurs de ces rackets pourraient être d'anciens collégiens de l'établissement Condorcet (situé 8 rue du Havre dans le 9ème arrondissement) désormais déscolarisés.

Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous indiquer les mesures de prévention, d'action et de répression (mobilisation des associations d'aide aux mineurs en difficulté, augmentation du nombre et de la fréquence des patrouilles aux abords de l'établissement, installation de caméras de vidéoprotection, etc.) qui pourront être prises, et suivant quel calendrier, pour renforcer dans les meilleurs délais la lutte contre les extorsions commises par des mineurs en bande organisée lors des sorties des élèves aux abords des établissements Chaptal et Fénelon ?

En vous remerciant par avance de l'attention toute particulière que vous voudrez bien réserver à cette alerte des parents d'élèves du lycée Chaptal, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Maire, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Bien à vous,

Catherine Lécuyer

Conseillère de Paris du 8ème arrondissement